

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoir(s) : 2



Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-six,**

**Le jeudi 19 février à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 05/02/2026

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Benoit LOISEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Olivier LARMANJAT, Guy NOGRET.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

**N° 2026-002 Avenant n°1 à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat liant la commune et le Centre de Gestion 79 doit être modifié.

Il précise que cet avenant a pour objet de prendre en compte la modification du site informatique de la commune puisque nous avons demandé la résiliation du logiciel de Multifacturation et Population.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer **l'Avenant n°1 à la convention avec le Centre de Gestion 79 relative à la formation et l'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 12 février 2026

Secrétaire de séance  
Cécile SAUVETRE

Le Maire  
Jean-Jacques GROLLEAU